



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 21 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 9			L'an deux mille vingt-cinq, Le vingt et un du mois de novembre à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.		
Date de convocation : 06/11/2025 Date d'affichage : 27/11/2025			<u>Présents :</u> Cédric BARBIER, Claude COMTE, Jean-Michel GRAS, Jean- Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT. <u>Excusés :</u> Ludivine GERARDIN, Bruno CHAUCOUVERT, Nicolas THABARD pouvoir à Cédric BARBIER,		
VOTE	Abstention	0	<u>Secrétaire de séance :</u> Jean-Michel GRAS.		
	Contre	0			
	Pour	9			

DELIBERATION 2025-30

**- Logement Communal 2 Impasse de la Grande Vigne -
Dégât des eaux - 2^{ème} remboursement assurance**

Monsieur le maire rappelle au Conseil le dégât des eaux qui a eu lieu dans le logement communal
sis 2 Impasse de la Grande Vigne.

Un deuxième remboursement de 948.64€ a été envoyé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

✓ **ACCEPTE** le chèque n°0466845 du 17/10/2025, d'un montant de 948.64€, de
GROUPAMA Grand Est.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 039-213903925-20251121-2025_30-DE

